

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE

Le 16 décembre 2024

Séance spéciale du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, convoquée par avis pour ce 16^e jour du mois de décembre 2024 à 20h00 à la salle du conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants,

Monsieur Michel Labbé	Madame Brigitte Claveau
Monsieur Frédéric Bonin	Monsieur Roger Bélanger
Monsieur Alex Chabot	Monsieur Stéphane Leblond

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

RÉS. : 2412-140

ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Alex Chabot

Et UNANIMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté.

1. Moment de réflexion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion – Règlement de taxation 2025;
4. Dépôt du projet de règlement n° 309-2025 relatif à la taxation 2025;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance.

AVIS DE MOTION

**RÈGLEMENT 309-2025 ÉTABLISANT LE TAUX
DE LA TAXE FONCIÈRE ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2025**

Madame Brigitte Claveau, conseillère, par la présente :

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement n° 309-2025 établissant le taux de la taxe foncière et tarifs pour l'année 2025.

Dépose le projet du règlement n° 309-2025 intitulé règlement établissant le taux de la taxe foncière et tarifs pour l'année 2025.

RÉS : 2412-141

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Michel Labbé

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 20h05.

Martin J. Côté
Maire

Patrick Côté
Directeur général